

BRÈVES ÉCONOMIQUES PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

N° 23 – du 5 juin au 12 juin 2025

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH
EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(AMMAN, BAGDAD, JÉRUSALEM, LE CAIRE, TÉHÉRAN, TEL-AVIV)

ZOOM : ÉGYPTÉ - LE PROJET DE BUDGET DE L'ÉTAT POUR 2025-2026

Le Conseil des Ministres égyptien a approuvé le 26 mars 2025 le projet de budget de l'État pour l'exercice 2025/26 (juillet à juin), qui sera prochainement soumis à la Chambre des représentants en vue de son adoption, prévue dans les prochaines semaines. Pour la première fois, ce budget s'inscrit dans un cadre pluriannuel couvrant les trois prochains exercices fiscaux. Celui-ci traduit une inflexion budgétaire volontariste conformément aux engagements pris auprès du FMI dans le cadre de la facilité élargie de crédit. La croissance est anticipée à 4,5% – supérieure aux prévisions du FMI de 4,3% – pour un déficit budgétaire estimé à 7,3% du PIB, soit 1 500 Mds EGP (26,5 Mds EUR). L'État vise un excédent primaire de 795 Mds EGP (14 Mds EUR), soit 4% du PIB contre 3,5% en 2024/25, et entend réduire le ratio de dette publique brute de 88% à 82,9% du PIB. Les recettes publiques augmenteraient à 3 100 Mds EGP (55 Mds EUR, +18%), soit un niveau stable en valeur relative autour de 15% du PIB, tandis que les dépenses atteindraient 4 600 Mds EGP (82 Mds EUR, +19%), soit 22% du PIB. À l'échelle consolidée du gouvernement général (incluant l'État et les entités économiques publiques), les recettes atteindraient 7 200 Mds EGP (128 Mds EUR, +23%) pour des dépenses de 8 500 Mds EGP (151 Mds EUR, +20%), soit respectivement 34% et 40% du PIB – permettant de ramener le ratio de dette consolidée sous le seuil des 92% du PIB (contre 101,9% en 2024/25).

LE CHIFFRE À RETENIR

4%

ESTIMATION
DE L'EXCÉDENT PRIMAIRE

La stratégie fiscale repose sur l'élargissement de l'assiette et le renforcement de la crédibilité de l'administration dans la gestion de l'impôt, afin de restaurer la confiance après des contribuables. Déjà, en octobre 2024, un premier paquet de 20 mesures fiscales avait été présenté par le Ministre des Finances. Il comprenait notamment un dispositif d'amnistie fiscale, le plafonnement des pénalités de retard à 100% de l'impôt initial, un régime unique pour les PME et une facilitation de résolution des litiges fiscaux accumulés (prolongement de la loi n°79/2016) qui aurait déjà permis de traiter près de 30 000 dossiers – générant 5,3 Mds EUR de recettes supplémentaires, un montant qui pourrait atteindre 14,1 Mds EUR d'ici fin juin 2025. Le gouvernement entend poursuivre cet objectif de hausse des recettes fiscales (2 600 Md EGP, soit 45,9 Mds EUR, 13% du PIB).

Le renforcement du volet social est au cœur des priorités de l'État afin de répondre à l'impact social des différentes crises économiques. Les dépenses sociales augmenteraient de 0,4% du PIB à 732,6 Mds EGP (13 Mds EUR, 16% des dépenses), conformément à l'objectif du FMI. Les subventions alimentaires progresseraient de 19% mais celles sur le carburant seraient réduites de moitié. Les transferts sociaux atteindraient 54 Mds EGP (955 M EUR), soutenus par la revalorisation des aides Takaful et Karama. Les dépenses de santé s'élèveraient à 53,2 Mds EGP (940 M EUR), auxquelles s'ajouteraient 15,1 Mds EGP (267 M EUR) consacrés aux traitements pris en charge par l'État pour les ménages à faibles revenus sans couverture. Enfin, 679 Mds EGP (12 Mds EUR) seraient consacrés à la revalorisation du salaire des agents publics prévue pour juillet 2025, comprenant la hausse du salaire minimum à 7 000 EGP (124 EUR), une allocation de vie courante, une prime uniforme et une majoration pour les bas salaires.

Le budget prévoit également une relance productive via le soutien aux secteurs clés. Le nouveau programme de subventions à l'export, récemment présenté, mobiliserait 45 Mds EGP (795 M EUR), dont 38 Mds EGP (671 M EUR) pour les secteurs prioritaires et 7 Mds EGP (124 M EUR) pour des besoins exceptionnels. Pour assurer le versement des subventions dans les temps, les autorités avaient décidé que les paiements dus à partir du 1^{er} juillet 2024 seraient effectués sous 90 jours. En outre, la moitié des montants dus avant cette date sera versée en cash aux entreprises et l'autre moitié pourra être imputée sur les taxes, factures d'électricité et de gaz notamment. Plus largement, les financements en faveur des secteurs productifs tripleraient pour atteindre 78,1 Md EGP (1,4 Mds USD), dont notamment 8,4 Mds EGP pour le tourisme, 5 Mds EGP pour l'industrie, 3 à 5 Mds EGP pour les MPME et 5 Mds EGP pour la conversion des véhicules au gaz naturel.

Service Économique du Caire

ÉGYPTE

1. TROISIÈME HAUSSE CONSÉCUTIVE DE L'INFLATION

L'inflation urbaine annuelle a poursuivi sa hausse pour le troisième mois consécutif, atteignant 16,8% en mai contre de 13,9% en avril, selon les données de l'agence nationale de statistiques (CAPMAS), un niveau supérieur aux prévisions de 14,9%. L'inflation sous-jacente (hors carburants et produits alimentaires) a également progressé, passant de 10,4% à 13,1%. Cette tendance s'explique en partie par la hausse des prix des produits alimentaires et des boissons (+11% en g.a), des fruits (+61,8% en g.a), et du carburant (+3% à la mi-avril). Un effet de base défavorable a accentué cette hausse : les prix en mai 2024 avaient exceptionnellement reculé de 0,7%. Les observateurs estiment toutefois qu'il ne s'agit pas d'une dynamique inflationniste structurelle mais de facteurs saisonniers et de hausses ponctuelles. Ils anticipent une inflation de 17-18% en juin et juillet, avant un repli en août. Dans ce contexte, la Banque Centrale d'Égypte (CBE), qui a abaissé ses taux de 100 points de base en mai, pourrait faire preuve de prudence. Certains analystes prévoient cependant une baisse cumulée de 600 points de base sur l'année, un scénario plus accommodant que les prévisions.

2. BAISSÉ DES AVOIRS EXTÉRIEURS NETS DU SYSTÈME BANCAIRE EN AVRIL

Les avoirs extérieurs nets (AEN) du système bancaire égyptien ont été ramenés à 13,5 Mds USD en avril 2025, après le record de 15 Mds USD enregistré en mars, soit une baisse de 10% en glissement mensuel, selon les données de la Banque Centrale d'Égypte (CBE). Il s'agit de la première baisse depuis décembre 2024. Celle-ci est attribuée à la diminution de l'excédent des AEN des banques commerciales, qui est passé de 2,5 Mds USD en mars à 1,6 Md USD en avril, ainsi qu'à la contraction de celui de la CBE, passé de 12,5 Mds USD en mars à 11,9 Mds USD en avril. Le pic de mars s'expliquait par les importants décaissements extérieurs, notamment 1,2 Md USD du FMI dans le cadre de la facilité élargie de crédit (EFF) et 1,3 Md USD supplémentaires au titre du fonds pour la résilience et la durabilité (RSF), dépassant ainsi les montants affichés en mai 2024 suite à la deuxième et dernière tranche de l'accord de Ras El Hekma. Avant cela, l'Égypte enregistrait un déficit prolongé de ses AEN depuis février 2022, conséquence des sorties de capitaux liées à la guerre en Ukraine.

3. NOUVEAU PROJET D'ENVERGURE À RAS SHUKEIR PORTÉ PAR UN FONDS SOUVERAIN DU GOLFE

Le gouvernement égyptien s'apprêterait à annoncer un nouveau projet d'envergure à Ras Shukeir, au nord d'Hurghada, en partenariat avec un fonds souverain du Golfe, sur le modèle de l'accord conclu à Ras El Hekma avec ADQ. Si aucun fonds n'a encore été officiellement mentionné, l'Arabie Saoudite et le Qatar apparaissent comme des candidats probables. D'une superficie de 174 km², le site de Ras Shukeir présente un fort potentiel dans les secteurs de l'énergie, du tourisme et de l'industrie. Le projet sera financé par l'émission de sukuks et s'inscrit dans une stratégie plus large visant à réduire la dette publique de l'État et à faciliter l'émission de sukuks souverains. Plus globalement, le gouvernement espère attirer 42 Mds USD d'IDE nets en 2025/2026, avec un objectif porté à 55 Mds USD d'ici 2028/2029. Cette dynamique repose sur un intérêt croissant des investisseurs étrangers, notamment des pays du Golfe. Ras Shukeir suscite d'ailleurs déjà leur intérêt, avec le lancement d'un projet d'hydrogène et d'ammoniac verts par le saoudien ACWA power et l'égyptien Hassan Allam Utilities.

4. MOSTAKBAL MISR CONCLUT UN ACCORD POUR L'ACHAT DE BLÉ FRANÇAIS

Le nouvel acheteur public égyptien de céréales, *Mostakbal Misr* (« *Future of Egypt* »), qui a succédé au GASC, a acheté en avril environ 180 000 tonnes de blé français auprès de deux grands négociants européens, marquant l'un de ses premiers achats directs dans le cadre du programme de subvention du pain. Deux cargaisons ont été vendues à 246 USD/tonne au comptant, la troisième à 256 USD/tonne avec paiement différé. Des contrats similaires ont été conclus avec la Bulgarie, tandis que des négociations sont en cours avec la Roumanie.

IRAK

1. PROJET DE RÉDUCTION DU TORCHAGE DE GAZ

Le ministère du Pétrole indique que la proportion de gaz associé à la production de pétrole capté et traité pour être utilisé comme combustible pour les centrales électriques est passée de 53% en 2022 à 67% en 2024. La part du gaz traité devrait atteindre 80% fin 2025, avec un objectif d'élimination de la pratique du torchage en 2028. Le torchage consiste à brûler le gaz qui s'échappe lors de l'extraction du pétrole brut. Il s'agit d'une pratique très polluante. À la fin 2024, le volume de gaz capté et traité atteignait 20 Mds m³ pour environ 10 Mds m³ de gaz torché. Le principal projet en cours de capture et traitement de

gaz est développé par TotalEnergies. Dans sa phase finale en 2027, la capacité de traitement de gaz du projet atteindra 3,6 Mds m³, soit un tiers du volume actuellement torché. L'Irak reste le deuxième pays au monde après la Russie pour le volume de gaz torché.

IRAN

1. LA « PRÉVENTE DE DEVICES », NOUVEAU DISPOSITIF DE LA BCI

Selon le gouverneur de la Banque Centrale d'Iran (BCI), la baisse des recettes pétrolières imputable au repli des cours et le double souci d'améliorer l'approvisionnement en devises des importateurs et le financement du besoin en fonds de roulement (BFR) des exportateurs ont conduit à la mise en place d'enchères quotidiennes de « prévente de devises ». Le 11 juin 2025, le « Centre de l'or et des devises » inaugurera ces enchères fondées sur des contrats à terme entre exportateurs qualifiés et importateurs agréés. Ce nouveau dispositif prévoit 4 phases :

i) Le dépôt de l'offre par l'exportateur : L'exportateur indique la devise, le montant, la date d'échéance (trois à six mois) et la remise maximale qu'il acceptera sur le taux de change qui prévaudra à l'échéance.

ii) La soumission des enchères par les importateurs, qui préciseront l'écart demandé (la remise souhaitée). Cet écart ne peut dépasser la remise maximale fixée par l'exportateur.

iii) La sélection et règlement partiel qui permettront aux offres les plus compétitives (remise la plus faible) de l'emporter. Les adjudicataires versent immédiatement 30 % de la contre-valeur en rials au profit de l'exportateur.

iv) Le règlement final : le solde est réglé peu avant l'échéance au **taux officiel du jour** et au comptant, ajusté de l'écart obtenu : le taux demeure flottant, seul le montant de la remise étant fixé.

La BCI envisage l'équivalent de 3 Mds \$ de prévente de devises via ce dispositif qui commence avec la prévente de dollars américains et d'euros. Il pourra être étendu au dirham émirien et au yuan lorsque l'offre le permettra.

2. SOUS-ÉVALUATION DE 4 MDS\$ DES EXPORTATIONS

Selon le centre de recherche du parlement, à la suite du retrait américain de l'accord nucléaire (JCPOA) et de l'instauration du système de rapatriement des devises pour les exportateurs, l'écart entre le taux de change officiel et le taux du marché libre (environ 60% en 2024), a créé de fortes incitations à la sous-déclaration des valeurs d'exportation. Cette pratique

se traduit par une sous-évaluation totale estimée à 4 Mds USD sur les 60 codes tarifaires analysés. La valeur déclarée des produits alimentaires a été sous-estimée de 40% en moyenne depuis 2018, tandis que pour les produits non alimentaires la décote s'élèverait à 35%. Ce phénomène varie selon les trois catégories sectorielles : les hydrocarbures (18 Mds USD annuels), dont les prix sont fixés par le ministère du Pétrole, et le secteur pétrochimique et métallurgique (21,6 Mds USD), dominé par des entreprises cotées aux bilans transparents, restent relativement épargnés. En revanche, le troisième segment (9,7 Mds USD), composé principalement de PME exportatrices de produits alimentaires, textiles et machines, concentre l'essentiel de cette sous-évaluation. Cette situation compromet l'accès de la Banque Centrale aux devises et risque d'accentuer l'écart entre les taux de change officiel et libre. Elle renforce également la dépendance du pays aux exportations pétrolières, qui représentent déjà 44% des recettes budgétaires en 2025/2026. Cette vulnérabilité aux fluctuations du marché pétrolier et aux éventuelles restrictions d'exportations limite considérablement la marge de manœuvre de l'État, plaidant pour l'adoption d'un taux de change unique en lieu et place du système actuel de taux multiples.

ISRAËL

1. AUGMENTATION DE 17,9% DE LA DETTE PUBLIQUE EN 2024

D'après le rapport du trésorier général du ministère des Finances publié le 9 juin, la dette publique d'Israël a augmenté de 17,9% en 2024, s'établissant à 1,33 billion ILS fin 2024 (environ 320 Mds EUR). Cette hausse est due aux besoins de financement de la guerre menée tout au long de l'année 2024. En 2024, Israël a contracté une dette de 278 Mds ILS, contre 160 Mds ILS en 2023. En raison de l'augmentation significative de l'endettement et de la faible croissance du PIB (de 1%), le ratio dette/PIB a atteint 67,9% à la fin de 2024, contre 61,5% à la fin de 2023.

2. MAINTIEN DE LA TAXE SUR LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES EN 2025

Avec six mois de retard, la Knesset a approuvé le maintien de la taxe d'achat sur les voitures électriques en 2025 à 45%. L'augmentation modérée de la taxe à l'achat de 35% à 45% reflète un compromis politique en attendant qu'un schéma à plus long terme soit entériné. Sans cette décision, la taxe d'achat aurait pu passer à 83% comme pour les véhicules thermiques. La taxe d'achat sur les voitures électriques devrait ainsi augmenter progressivement,

atteignant 57% du prix d'achat en 2026 puis 60% en 2027, tandis que les propriétaires de voitures électriques se verront imposer une taxe de circulation de 15 centimes ILS par kilomètre à compter du 1^{er} janvier 2026. Entre-temps, la part de marché des voitures électriques s'oriente à la baisse en 2025, représentant 16,5% des ventes depuis le début de l'année, contre environ 25% en 2024, en raison de l'augmentation des taxes et du manque de bornes de recharge.

3. LA BANQUE D'ISRAËL REVOIT SA POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES POUR LA CLIENTÈLE BANCAIRE SOUS SANCTION

Le département de la supervision bancaire de la Banque d'Israël a publié le 5 juin un projet de directive pour commentaires publics à l'attention des banques israéliennes sur la gestion des risques découlant des sanctions imposées par des pays étrangers sur des clients bancaires israéliens résidant en Cisjordanie. La Banque d'Israël reconnaît que les banques font face à des risques de conformité, juridiques et de réputation, mais insiste pour qu'elles maintiennent un niveau de service approprié plutôt que de refuser catégoriquement de servir les clients visés par des sanctions. Les nouvelles directives permettront aux banques une certaine discrétion dans leurs décisions, autorisant un « refus raisonnable » de services tout en interdisant les refus généralisés préventifs.

JORDANIE

1. STABILISATION DU TAUX DE CHÔMAGE AU 1^{ER} TRIMESTRE 2025

Selon le Département des Statistiques (DoS), le taux de chômage a diminué de 0,1% au premier trimestre (T1) 2025 par rapport à la même période de 2024, pour atteindre 21,3%. Le taux de chômage des hommes a augmenté de 1,2% en glissement annuel (g.a.), pour atteindre 18,6%, tandis que celui des femmes a baissé de 3,5% en g.a. pour s'élever à 31,2%. La participation au marché du travail reste très faible et est évaluée à 32,9% (51,2% chez les hommes et 14,5% chez les femmes) au T1 2025, contre 34,1% au T1 2024.

2. L'INFLATION À +2% AU COURS DES 5 PREMIERS MOIS DE 2025

Selon le Département des Statistiques, l'inflation s'est établie à +1,97% au cours des 5 premiers mois de 2025, par rapport à la même période de 2024, avec un indice des prix à la consommation atteignant 112,46. Elle est principalement portée par l'augmentation des prix des effets personnels

(+19,4%), du tabac et des cigarettes (+12,6%) et des fruits et légumes (+7,8%). Sur le seul mois de mai 2025, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 1,98% en g.a. pour atteindre 112,77.

3. HAUSSE DE L'INDICE DE PRODUCTION INDUSTRIELLE AU 1^{ER} TRIMESTRE 2025

Selon le département des statistiques (DoS), l'indice de production industrielle s'est élevé à 87,15 au T1 2025, contre 85,07 au T1 2024, ce qui représente une hausse de +2,45% en g.a. L'analyse par secteur montre que cette augmentation est principalement liée au secteur manufacturier – lequel représente 88,7% de la production industrielle – qui a enregistré une hausse de production de +2,8% en g.a. et le secteur de l'électricité (5,9% de la production industrielle) qui a enregistré une hausse de production de 5,4% en g.a. En revanche, l'industrie extractive (5,4% de la production industrielle) a enregistré une baisse de production de 6,7 % en g.a.

4. HAUSSE DE L'IPPA SUR LES 4 PREMIERS MOIS DE 2025

Selon le Département des statistiques (DoS), l'indice des prix à la production agricole (IPPA) s'est élevé à 111,5 sur les 4 premiers mois de 2025 contre 102 sur la même période de 2024, soit une hausse de +9,3% en g.a. Sur le seul mois d'avril, l'IPPA a progressé de +24,6% en g.a. pour atteindre 119,9. Cette hausse est principalement attribuée à l'augmentation des prix du poivron vert doux, du chou-fleur et du piment fort, qui représentent ensemble environ 34% de l'indice.

LIBAN

1. REBOND DU TRAFIC PASSAGERS À L'AÉROPORT DE BEYROUTH

Le trafic de passagers à l'aéroport de Beyrouth a progressé de +5,1% sur les cinq premiers mois de 2025, pour atteindre 2,4 millions de voyageurs. La hausse est particulièrement marquée sur le seul mois de mai, au cours duquel 560 000 passagers ont été enregistrés, soit une progression de +10,3% par rapport au mois de mai 2024. Les autorités libanaises espèrent une relance du trafic aérien et de l'activité touristique dans la perspective de la saison estivale. Par ailleurs, la compagnie aérienne à bas prix Wizz Air a lancé sa première ligne à destination de Beyrouth, depuis Abu Dhabi.

SYRIE

1. LANCEMENT D'UN PROJET DE MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le gouvernement syrien a débuté des démarches pour attirer des investissements, en particulier d'entreprises du Golfe, pour un projet d'environ 300 M USD permettant d'étendre et de moderniser le réseau de fibre optique du pays.

Ces démarches interviennent dans la continuité des annonces récentes du Ministre des Communications et des Technologies de l'information, Abdul Salam Haykal, qui a exprimé en mai sa volonté de lancer un projet de « Silk Link ». Ce projet viserait à fournir une nouvelle infrastructure de fibre optique à travers la Syrie, avec un débit total pouvant atteindre 100 térabits par seconde (Tbps). Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un plan visant à offrir un service de bande passante internet de haute qualité en Syrie, dans le but de faire à terme du pays un pôle numérique régional pour le transfert de données et la connectivité internationale.

Ce projet Silk Link pourrait comprendre environ 4 500 kilomètres de lignes de fibre optique, incluant une connectivité complète entre Damas et Alep, avec des centres de commutation à Palmyre et dans les régions du sud et de l'est, ainsi qu'un point de connexion pour les câbles sous-marins à Tartous. Il comprend également l'activation de points de connexion régionaux avec les pays voisins comme l'Irak, la Jordanie, le Liban et la Turquie.

TERRITOIRES PALESTINIENS

1. LES RELATIONS BANCAIRES ISRAËLO-PALESTINIENNES POURRAIENT ÊTRE REMIS EN CAUSE

Le Ministre israélien des Finances, M. Bezalel Smotrich, a annoncé son intention d'annuler une exemption réglementaire qui permettait jusqu'ici aux banques israéliennes de collaborer avec les banques palestiniennes, notamment pour le transfert des salaires et paiements en shekel à l'Autorité palestinienne. Cette exemption protégeait les banques israéliennes de poursuites liées à des soupçons de financement du terrorisme ou de blanchiment d'argent.

Si cette mesure est appliquée, elle risque de pénaliser le système bancaire palestinien, déjà fragilisé par les restrictions israéliennes, la baisse des aides étrangères et les conséquences économiques de la guerre à Gaza.

2. LA PALESTINE OBTIENT LE STATUT D'OBSERVATEUR À L'OIT

Le 29 mai 2025, lors de sa 352^{ème} session en novembre 2024, le Conseil d'administration de l'Organisation internationale du travail (OIT) a approuvé la promotion du statut de la Palestine, qui devient État observateur au sein de l'organisation.

Selon la recommandation officielle, ce nouveau statut permettra à la Palestine de renforcer sa participation aux activités de l'OIT, notamment en matière de standards du travail, de protections sociales et de dialogue tripartite entre gouvernements, employeurs et travailleurs.

Le gouverneur palestinien de l'OIT a salué ce progrès, le qualifiant de "validation des efforts en faveur de la justice sociale et économique", signalant une volonté de la Palestine de contribuer activement aux programmes de l'OIT, d'adhérer à ses conventions et de participer aux initiatives régionales.

Ce nouveau statut offre une plateforme renforcée à l'Autorité palestinienne pour influencer les débats mondiaux sur les conditions de travail et le développement social, tout en favorisant le renforcement de ses capacités institutionnelles dans ce domaine.

3. FORTE AUGMENTATION DE L'INFLATION EN MAI 2025

En mai 2025, la bande de Gaza a enregistré une hausse de 43,21% de l'indice des prix à la consommation (IPC) par rapport à avril. À l'échelle nationale, l'IPC a augmenté de 23,59% sur un mois, et de 47,57% sur un an. En comparaison, la Cisjordanie a connu une légère baisse mensuelle (-0,05%) des prix.

Cette hausse est due à la fermeture prolongée des points de passage commerciaux, entraînant une pénurie aiguë de biens essentiels. Le prix d'un sac de farine de 25 kg a atteint jusqu'à 3 000 shekels (750 €) à Khan Younis et Deir al-Balah, contre 1 450 shekels (362 €) sur le marché noir. Un paquet de pain de 2 kg se vend 70 shekels (17,5 €). L'inflation aggrave une crise humanitaire déjà critique dans l'enclave.

PRINCIPAUX INDICATEURS DES PAYS DE LA ZONE

	SOURCE	ÉGYPTE	IRAK	IRAN	ISRAËL	JORDANIE	LIBAN	TP	SYRIE
POPULATION (MILLIONS) – 2024	FMI / WEO	107	44	87	10	11	5,4	5,3*	25*
PIB (Mds USD) – 2024 ^E	FMI / WEO	383	277	401	540	53	28	14*	21*
PIB / HAB. (USD) – 2024 ^E	FMI / WEO	3570	6247	4633	54192	4693	5282	2593*	869*
CROISSANCE PIB RÉEL (%) – 2024 ^E	FMI / WEO	2,4	0,3	3,5	0,9	2,5	-7,5	-26,6*	-1,5*
SOLDE BUDGÉTAIRE (% PIB) – 2024 ^E	FMI / WEO	-7,1	-1,5	-4,1	-8,3	-8,3	0,4	-9,5*	-3,1*
DETTE PUBLIQUE (% PIB) – 2024 ^E	FMI / WEO	91	43	37	68	96	164	86*	n/a
RATING COFACE 2024	COFACE	C	E	E	A4	C	D	n/a	n/a
INFLATION MENSUELLE EN G.A. (%)	STATISTIQUES OFFICIELLES	13,6	2,6	36	3,3	1,6	14,2	48,9	15
PMI MENSUEL	STATISTIQUES OFFICIELLES	50,1	n/a	48,7	50,2	n/a	47,6	n/a	n/a
EXPORTATIONS FRANÇAISES (M€) – 2024	DOUANES FRANÇAISES	1792	426	255	1714	306	426	28	29
IMPORTATIONS FRANÇAISES (M€) – 2024	DOUANES FRANÇAISES	1158	1949	48	1386	43	92	4	6

* = DONNÉES BANQUE MONDIALE 2024

AGENCE DE NOTATION COFACE - ESTIMATION DU RISQUE DE CRÉDIT MOYEN DES ENTREPRISES D'UN PAYS

A1 TRÈS FAIBLE / **A2** PEU ÉLEVÉ / **A3** SATISFAISANT / **A4** CONVENABLE / **B** ASSEZ ÉLEVÉ / **C** ÉLEVÉ / **D** TRÈS ÉLEVÉ / **E** EXTRÊME

LA DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR EST PRÉSENTE DANS PLUS DE 100 PAYS À TRAVERS SES SERVICES ÉCONOMIQUES

POUR EN SAVOIR PLUS SUR SES MISSIONS ET SES IMPLANTATIONS : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

RÉDACTION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

POUR VOUS ABONNER : beyrouth@dgtrésor.gouv.fr